



GT ACCISES

PROCÈS-VERBAL

16.10.2020

CONVENORS	VERHAEREN Kurt (COMEOS) & DE BORGGRAEF Pierre (AGD&A)
SECRÉTAIRES	VERHAEREN Kurt (COMEOS) & DE BORGGRAEF Pierre (AGD&A)
PRÉSENTS	Andy Boeykens - Législation accisienne Anne-Sophie Lammertyn - Opérations - Région de Gand Ayten Demir - Processus & Méthodes Bart Engels - Nafora Economic Support - Support économique Émilie Durant - Opérations - Autorisations Bruxelles Frank Coene - Opérations - Team ABC Gand Gert Verboven - Opérations - Division Contrôle 2 ^e ligne Hasselt Jürgen Vanhoyland - Automatisation Koba Tuts - Autorisations - Région de Bruxelles Liesbeth Luts - Opérations - Équipe Gestion des Autorisations Myriam Godart - Législation accisienne Rudi Lodewijks - Opérations - Directeur de Centre régional Hasselt Sophany Ramaen - Nafora Bart Sonck - Comeos Bertrand Van Maele - Vinum & Spiritus David Marquenie - FIEB et Fevia Elke De Jonghe - CRSNP Filip Ackermans - Essencia Frederik Cappelle - ICC Hans Rennings - Comeos Jean Baeten - VBO-FEB Jim Styleman - CRSNP Johan Geerts - CRSNP Johan Mattart - Fédération belge des négociants en combustibles et carburants asbl (Brafco) Karl Van Gestel - K.B.B.S. Lore Lanslots - CRSNP Marc Wouters- Fédération pétrolière belge Martine Van Den Bossche - Essencia Nick Toremans - vzw Belgische Brouwers - Brasseurs Belges asbl Philippe Heeren - ICC Philippe Lesage - Unizo
Excusé :	/

Ordre du jour

- Simplifications par la numérisation : discussion de propositions concrètes
- E-commerce : travailler à des conditions de concurrence équitables pour la vente de boissons alcoolisées en Belgique : appel à candidatures pour un sous-groupe de travail
- Garantir des conditions de concurrence équitables dans les régions : discussion d'exemples concrets

Après la présentation du nouveau convenor Pierre De Borggraef pour la Douane, les priorités pour l'année à venir sont expliquées.

- Priorité 1 : la simplification par la numérisation vise à identifier les procédures existantes, qui sont aujourd'hui principalement manuelles et sur papier, qui peuvent être numérisées.
- Priorité 2 : Celle-ci sera concrétisée par un sous-groupe de travail distinct et vise à étudier les solutions qui peuvent être proposées pour la création de conditions de concurrence équitables pour la vente de boissons alcoolisées en Belgique. Les participants pourront s'inscrire par un mailing séparé.
- Priorité 3 : La création d'une méthode de travail uniforme dans les différentes régions.

Les propositions reçues dans l'intervalle concernant les première et troisième priorités sont ensuite traitées plus en détail au moyen d'une feuille Excel mise à la disposition des participants avant la réunion.

Point 1 de l'ordre du jour : discussion des propositions concernant la simplification par la numérisation

Il est également fait référence au tableau de suivi en annexe.

1. Simplification introduction AC4 dans PLDA, possibilité de télécharger le fichier XML

Le convenor explique que pour l'instant rien ne sera changé à l'actuel AC4, car l'AGD&A va développer un nouveau système. Un groupe de travail AGD&A sera créé à cet effet. La possibilité sera prévue de télécharger des fichiers XML.

2. Automatisation de la procédure diesel professionnelle

Il existe une proposition sur laquelle un consensus doit d'abord être atteint entre les participants du secteur privé. Il n'y a pas de consensus sur l'introduction d'une carte de carburant professionnelle spécifique. Le convenor répond qu'il doit d'abord y avoir un consensus politique avant que cette proposition puisse être élaborée plus avant.

3. Possibilité de soumission électronique de dossiers (autorisations, remboursements)

C'est prévu dans le développement de KIS-SIC. La priorité est donnée d'abord aux autorisations douanières et ensuite aux droits d'accises.

Le convenor précise que cela sera possible pour toutes les autorisations. Le chef de projet de KIS-SIC, Rudi Lodewijks, explique que chaque autorisation pourra être demandée par voie électronique. Les annexes obligatoires en feront également partie.

4. Automatisation DAS

Le convenor explique que c'est prévu pour février 2023. Cette proposition fera l'objet d'un suivi ultérieur au sein du groupe de travail.

Un participant mentionne les risques possibles concernant l'e-DAS. Le convenor constate que l'AGD&A en est consciente (identification, déclaration préalable et cautionnement, etc.). Ces risques existent déjà avec la version papier du DAS.

Un autre participant indique que le DAS offre des avantages en termes de rapidité de traitement et d'attestation.

Le service Management de l'information explique que les mêmes autorisations spécifiques de site et les mêmes avis seront utilisés que de l'eAD. La même logique sera suivie que pour l'EMCS lié à la méthode de travail fédérale pour la répartition des rôles.

Un participant demande si la demande électronique deviendra obligatoire ou facultative. Le service législation - accises vérifiera ce point.

Un participant demande si le document « petits producteurs de vin » sera automatisé. Le service législation - accises vérifiera ce point.

5. Engagement de déclaration des marchandises en vrac

Il s'agit plutôt d'un aspect douanier qui sera transmis au groupe de travail ICT. Il y aura un retour d'information au groupe de travail Accises.

6. Notification de mélange de produits énergétiques de nature différente - notification en ligne et attribution d'un numéro de référence

En cas de mélange de fioul et de gaz, ce mélange est déclaré aux douanes sur la base d'un processus papier. Le convenor explique que cela fera également partie du développement de KIS-SIC.

7. Système de déclaration simplifié pour les petits opérateurs étrangers

La proposition concerne un système de déclaration simplifié pour les déclarants occasionnels/petits déclarants. Accès et déclaration sur la base des données d'identification étrangères sans autorisation ni représentation.

Le convenor explique devoir d'abord coordonner l'approche proposée avec le service de Législation. Le convenor indique qu'il est important d'utiliser une approche commune du point de vue de la TVA et des droits d'accises. En attendant l'OSS, nous pouvons examiner quelles solutions valables sont possibles.

Le chef de projet de KIS-SIC explique que la possibilité de se connecter directement est suspendue pour le moment.

8. Automatisation de la déclaration de travail

Le convenor précise que cela sera également intégré dans le KIS-SIC. Le timing à cet effet est fin 2021.

Remarque générale concernant le KIS-SIC : Sophany Ramaen propose aux participants, dans l'attente de la numérisation de KIS-SIC, de présenter des quick wins.

Commentaire du secteur privé (Marc Wouters) selon lequel la priorité dans de nombreux cas est donnée à la douane. Le chef de projet de KIS-SIC répond que la cause doit être recherchée dans la capacité limitée.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Suivi de l'évolution AC4 (point 1), EMCS (point 4) & KIS-SIC (points 3, 6, 8)	Convenor AGD&A	Prochaine réunion
Répondre à la question – point 4 – DAS (e-DAS obligatoire ou non)	service législation – accises	Prochaine réunion
Répondre à la question – point 4 – EMCS – état d'avancement mouvements pour petits producteurs de vin	service législation – accises	Prochaine réunion
Discuter avec le service législation – accises – point 7 – simplification du système de déclaration pour les petits opérateurs étrangers – benchmarking avec le Danemark ?	Convenor AGD&A	Prochaine réunion
Feedback discussion au sein du GT ICT sur la déclaration simplifiée	Sophany Ramaen	Prochaine réunion

Point 2 de l'ordre du jour : E-commerce conditions de concurrence équitables boissons alcoolisées

Compte tenu de sa nature spécifique, cette priorité sera développée plus avant au sein d'un sous-groupe de travail. Les participants pourront s'inscrire par un mailing séparé.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Envoyer l'appel par courriel	Secrétariat Nafora	30.10.2020

Point 3 de l'ordre du jour : Discussion des propositions de conditions de concurrence équitable pour l'application de la législation dans les régions

1. Méthode de calcul de l'accise due en cas de manquants consécutifs à un transport

Ce problème a été résolu dans l'intervalle.

2. Procédure à suivre en cas de remise en œuvre de produits

Une solution à ce problème est en préparation. D'autres communications suivront.

3. Application uniforme de la législation dans tous les entrepôts fiscaux à gestion centralisée.

Un participant (Marc Wouters) explique également que les régions ne suivent pas toujours les instructions du bureau de contrôle central. Le convenor demande au participant des exemples concrets de problèmes. On examinera avec Opérations quelles solutions adaptées peuvent être proposées.

4. Travailler avec des autorisations d'accises provisoires

Il n'est pas possible de travailler avec des autorisations d'accises provisoires Le convenor demande comment nous pouvons accélérer la procédure de demande en reformulant le problème.

5. Harmonisation des modèles de fiches d'information pour les demandes d'autorisation d'accises

On examinera avec Marketing et Opérations les actions qui peuvent être entreprises pour parvenir à une harmonisation.

Un participant (Philippe Lesage) propose de créer au niveau central un seul document par type d'autorisation.

6. Application de la législation – preuve de bonne vie et mœurs – délai de 1 mois.

Le convenor demande des exemples concrets.

Un participant (Philippe Lesage) demande s'il est possible de prévoir des directives distinctes pour les conducteurs étrangers.

7. Calcul des cautionnements

Le convenor explique qu'un cadre légal existe qui le prévoit déjà (art. 11 AR 17.03.2010).

8. Uniformisation des contrôles lors des foires aux vins

Il y aura une coopération avec Opérations pour arriver à une solution concrète. Des exemples concrets sont toujours les bienvenus.

9. Amélioration du site web D&A - information

Le convenor lance l'appel à tous les participants autour de suggestions pour améliorer le site web en termes d'informations nécessaires aux opérateurs.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Donner des exemples concrets/suggestions pour les points 3, 6, 8 et 9.	Convenor secteur privé	Prochaine réunion
Traiter en interne les points 3, 5, 8, 9	Convenor AGD&A	Prochaine réunion

DIVERS

Le convenor lance un appel à la participation du secteur du gaz et de l'électricité au groupe de travail Accises. Jean Baeten (FEB) contactera et posera la question à la fédération concernée.

La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement.

BIJLAGE 1		
Vereenvoudiging via digitalisering	Remarques	Opvolging
1 AC4 voor alles. Vandaag aparte AC4 in te dienen per soort product (alcoholische dranken, niet-alcoholische dranken, koffie,...). Mogelijk om dit per operator te organiseren?	Question : impact (combien d'opérateurs concernés) ? Kurt: Iedereen die betrokken is met het aangeven van accijnzen van alcoholische dranken Législations différentes, autorisations différentes, identifiants différents A voir avec ICT si un accès peut être donné à une personne pour l'ensemble de ses autorisations, ou pas	Informatiemaangement laat weten dat er aan de huidige AC4 niets gewijzigd zal worden. AC4 zal op termijn uit PLDA gehaald worden, in het kader van de decomponentisering van PLDA. Een interne werkgroep AAD&A zal opgericht worden om de nieuwe AC4 vorm te geven.
Ingave AC4 via upload zoals xml-file. Vandaag ingave AC4 manueel.		Zie hierboven. De nieuwe AC4 zal aangepast worden zodat operatoren ook XML-files kunnen uploaden (input volledig manueel vandaag).
Automatiseren procedure beroepsdiesel. Vandaag procedure beroepsdiesel is semi-geautomatiseerd.	Question : Préciser ce qui est attendu concrètement	Er bestaat een procedure inzake beroepsdiesel uitgewerkt door de accijnsadministratie en aangepast op basis van de opmerkingen van de sector. De tekst is nog voor verbetering vatbaar, maar het struikelblok is het ontbreken van een politiek akkoord zonder welke de Centrale Accijnsadministratie niet veel kan doen.
Aanvraagdossiers voor terugbetalingen elektronisch kunnen indienen		Navragen Operations
Vergunningen elektronisch kunnen aanvragen.	Voir suivi KIS SIC - autorisation	Terugkoppelen dat het elektronisch aanvragen van accijnsvergunningen in KIS-SIC is opgenomen. Eerst worden de douanevergunningen behandeld.
VGD automatiseren (EU wijzigingen).	Prévu dans EMCS pour le 13/02/2023 (cf. directive 2020/262/UE) - en cours	Informatiemanagement bevestigt dat dit voorzien is voor EMCS in 2023.
Verbintenis aanmelding bulkgoederen (word document) - verwerken in PLDA.	Question : préciser quel est l'objet (procédure, produits, etc.) - convention d'Helsinki ou autre ? Si Helsinki, nécessité d'actualiser l'accord international	Bij aankomst van bulkgoederen (vb. lossen van olie in de haven van Antwerpen) moet een verbintenis aanmelden via een word document worden ingediend. Later bij ontschepping zal op basis van de definitief gekende hoeveelheden de aangifte worden opgemaakt. De aanmelding van de goederen gebeurt op basis van een papieren procedure. De vraag betreft de mogelijkheid om deze procedure te vervangen door de mogelijkheid om een onvolledige aangifte in PLDA in te voeren. NB : point "douane", principalement pour des produits pétroliers -> à reporter dans le groupe ICT / douane
Kennisgeving menging ongelijksoortige energieproducten - elektronische tool.	Question : préciser la demande	Bij het mengen van stookolie en gasolie moet dit worden gemeld aan de Douane. Dit gebeurt op basis van een manueel/papieren proces (word document) dat wordt doorgestuurd naar de Douane waarna een referentienummer wordt toegekend. De vraag betreft de mogelijkheid voor de bedrijven om online deze documenten door te sturen waarbij ook automatisch een referentienummer wordt bekomen. Nu kan dit enkel tijdens de kantooruren.
Aangifte door buitenlandse operatoren - vereenvoudigd aangiftesysteem voor nationale accijnsproducten/ communautaire accijnsgoederen.	Question : Quelles simplifications ? Précision de ce qui est attendu. Attention : nous avons des avis motivés de la Commission UE qui interdisent les formalités aux frontières	Navragen Operations
Digitalisering van de manuele aangifte "arbeidsaangiften".	Questions : Quel scope ? Déclarations de travail ? Demandes de destruction ? ++++ ? A intégrer au projet DIGILEX ?	Accijnswetgeving werkt aan een nieuwe werkwijze van dergelijke aangiftes. Er zal gevraagd worden aan Katrien Decubber om hiervan een stand van zaken te geven op termijn (groupe cible: tous les producteurs de produits accises)
Creatie van een level playing field inzake toepassing van de wetgeving in de verschillende regio's	Remarques PDB	Opvolging

De berekeningswijze (volume en accijnstarief) van de verschuldigde accijns n.a.v. tekorten bij transport van accijnsgoederen.	? Exemples concrets de problèmes ? - les règles d'arrondis pour la détermination d'une base d'imposition sont prévus par les lois en matière d'accises, pour chaque produit Si cas particuliers, régler les cas particuliers	Dit probleem werd intussen opgelost en ook reeds in de praktijk toegepast.
Te volgen procedure bij herbewerking van producten (bijvoorbeeld n.a.v. producten die accidenteel werden vermengd en daarna terug worden gebracht naar een belastingentrepot).	Problème connu et en cours de résolution Voir - Arrêté Royal du 28 juin 2015 - Concernant la taxation des produits énergétiques et de l'électricité, art. 19, § 3, et - Circulaire 2020/C/27 concernant les produits énergétiques et l'électricité, point X.2.2., §§ 137 et suivants Si cas particuliers, régler les cas particuliers	Vraag van het lid dat de Centrale Accijnsadministratie het nodige zou doen. Vraagsteller op de hoogte brengen dat oplossing in voorbereiding is
Uniforme toepassing van de wetgeving in alle belastingentrepots die deel uitmaken van een gecentraliseerde vergunning "erkend entrepothouder".	Question : Exemples concrets de problèmes ? Si cas particuliers, régler les cas particuliers	De overdreven controles die een belemmerende factor kunnen zijn in de werking van een belastingentrepot. Het gebrek aan kennis van de accijnswetgeving.
Werken met voorlopige accijnsvergunningen (kan niet in elke regio).	Voorlopige accijnsvergunningen : Kan niet tout court ! Question : Quels exemples concrets ? Si cas particuliers, régler les cas particuliers	Terugkoppelen dat voorlopige vergunning niet mogelijk is
Verschillen in template inlichtingenfiches bij aanvraag accijnsvergunningen. Aligneren naar AEO voorbeeld.	Voir avec Marketing Attention, AEO pour accises n'est pas possible. Donc, aligner avec "douane", et pas avec "AEO"	Verduidelijken procedure voor aanvraag accijnsvergunning, bespreken met Operations Centraal
Acceptatie bewijzen van goed gedrag (= extraits casiers judiciaires, article 22 § 3 de la loi du 22 décembre 2009 + article 22 §2 de la loi du 21 décembre 2009) - sommige regio's zijn zeer strict.	Question : préciser la demande ? Concerner les extraits de casiers judiciaires pour les autorisation eentrepositaire agréé, établissement d'accise, etc. ? Ou autre chose ? Question : Quels exemples concrets ? Si cas particuliers, régler les cas particuliers	De vraag betreft een pragmatische aanpak inzake de geldigheidstermijn van 1 maand die voor buitenlandse bestuurders en vertegenwoordigers niet steeds evident is om te respecteren.
Borgstellingen : regionale verschillen.	Question : Exemples concrets ? Si cas particuliers, régler les cas particuliers Voir Art. 11 AR 17/03/2010 - quelles différences	De vraag betreft faciliteiten inzake berekening van de borg voor bedrijven die over procedures en rapportering beschikken zoals bijvoorbeeld het geval is voor AEO bedrijven onder Douane.
Uniformisering van controle op de naleving van accijnsregels van toepassing bij de organisatie van wijnbeurzen : regionale verschillen.	OK - voir avec méthodes de travail + information aux organisateurs & aux exposants (voir avec Marketing)	P&M gecontacteerd. Te bespreken met Operations Centraal
Améliorations site Internet D&A - information aux opérateurs économiques en matière d'accises	Voir avec Marketing - rediriger clairement les opérateurs économiques vers les régions concernées / les services régionaux concernés	Te bespreken met dienst Communicatie